

PROCÈS-VERBAL 48^e RÉUNION DU CA

Événement :	48^e réunion du conseil d'administration
Date :	19-20 mai 2025
Lieu :	FRA, Schwarzenbergplatz 11, 1040 Vienne
Statut :	FINAL
Participants :	
Membres :	Jim Clarken (Président, IE), Rick Lawson (NL, Vice-Président), Irena Ilieva (BG), Veronika Bilkova (CZ), Christoffer Badse (DK, suppléant), Paulina Starski-Lutoborski (DE, suppléant), Paloma Krööt Tupay (EE), Miltiadis Sarigiannidis (EL), Yolanda Gamarra Chopo (ES), Pascal Montfort (FR, suppléant), Birute Sabatauskaite (LT), Dace Šulmane (LV, suppléant), Balázs Gerencsér (HU), Giannino Caruana Demajo (MT), Katharina Pabel (AT), Adam Ploszka (PL, suppléant), Gonçalo Nuno da Cruz Saraiva Matias (PT, 2 ^e jour), Zsolt Molnár (RO), Matej Avbelj (SI), Katarína Batková (SK), Tuomas Ojanen (FI), Jenny Pearce Jansson (SE, suppléant, 2 ^e jour); Philippe Boillat (CdE)
Représentants COM :	Ingrid Bellander Todino (DG JUST), Paul Hafellner (DG JUST, suppléant)
Directrice :	Sirpa Rautio
Services opérationnels :	Andreas Accardo (chef de l'unité « Coopération institutionnelle et charte de l'UE »), Xavier Català (chef de l'unité « Administration » <i>par intérim</i>), Joanna Goodey (cheffe de l'unité « Justice, numérique et migration »), Siobhan McInerney-Lankford (cheffe de l'unité « Égalité, Roms et droits sociaux », Nicole Romain (cheffe de l'unité « Communication et sensibilisation »), Saverio Liguori (coordinateur de la planification stratégique), Katarina Lughofer (bureau de la directrice), Luisa Lopez (juriste), Elena Balzarini (secrétariat du conseil d'administration), Colin Hendrickx (stagiaire au bureau de la directrice)
Excusé :	Nathalie Denies (BE), Maria Stylianou Lottides (CY), Oreste Pollicino (IT), Noémie Sadler (LU)
Suppléants (lorsque/les députés sont présents)/Observateurs /	Evis Alimehmeti (Obs AL), Carlien Scheele (Obs EIGE), Kirsten Lyer Roberts (Obs SC), Daniele Cangemi (Obs CoE), Ana Perona Fjeldstad (Obs FMO), Gianluca Esposito (CoE)
Invités :	

PROCÈS-VERBAL 48^e RÉUNION DU CA

Contenu:

1	Observations liminaires et approbation du projet d'ordre du jour, conflits d'intérêts éventuels.....	3
2	Approbation du projet de procès-verbal de la 47 ^e réunion du CA	3
3	a) Rapport des 76 ^e , 77 ^e réunion et réunion extraordinaire du Bureau exécutif b) Rapport de la directrice sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période	3
4	Mise à jour et discussion sur l'évolution de la politique de l'UE en matière de droits fondamentaux (COM)	4
5	a) Adoption du rapport 2025 sur les droits fondamentaux b) Discussion et sélection des thèmes des chapitres thématiques du rapport sur les droits fondamentaux 2026	4
6	Adoption du rapport annuel d'activité consolidé (RAAC) 2024	5
7	Avis du CA sur les comptes définitifs 2024	6
8	Questions financières.....	6
9	a) Virement budgétaire 2025-01 et b) Modification n° 1 du document de programmation 2025-2027	6
10	Point sur le projet de document unique de programmation 2026-2028.....	7
11	Note du directeur sur l'élaboration du document unique de programmation 2027-2029..	7
12	Préparer l'avenir : Évaluation intermédiaire de la stratégie et de la prospective de la FRA en matière de droits fondamentaux.....	7
13	Création d'un bureau de liaison à Bruxelles (BLO)	8
14	Échange de vues avec le Conseil de l'Europe et coopération entre l'Agence et le Conseil de l'Europe.....	8
15	Point sur la coopération avec les Subventions de l'EEE et de la Norvège.....	8
16	Séance à huis clos I : Nomination d'un nouveau membre du comité scientifique de la FRA	9
17	Séance à huis clos II	9
18	Tour de table sur l'expérience des membres sortants du CA	9
19	Divers - Contribution de la FRA aux efforts de normalisation du CEN et du CENELEC en matière d'intelligence artificielle – Mémoire d'accord	9

PROCÈS-VERBAL 48^e RÉUNION DU CA

1 Observations liminaires et approbation du projet d'ordre du jour, conflits d'intérêts éventuels

Principales conclusions :

- 1.1 Le président, Jim Clarken, ouvre la 48^e réunion du CA et souhaite la bienvenue à tous les participants, en particulier aux membres nouvellement nommés de la Roumanie, Zsolt Molnár, et du Portugal, Gonçalo Nuno Saraiva Matias, qui se joint à la réunion le deuxième jour.
- 1.2 Le Président fait le point sur l'état des membres, y compris les candidatures en attente.
- 1.3 Il indique que, lors de ses réunions préparatoires, le CE a discuté de l'organisation des élections visant à remplacer les membres sortants dans différents rôles (vice-présidence ; la participation aux commissions AREDIT et budgétaire). Le conseil d'administration a approuvé la proposition du conseil d'administration d'organiser des élections pour les postes vacants au conseil d'administration de septembre, lorsque le conseil d'administration sera dans sa nouvelle composition.
- 1.4 Le président demande aux membres du CA tout conflit d'intérêts lié à l'ordre du jour de la réunion. Aucun conflit d'intérêts n'a été signalé.
- 1.5 Aucun commentaire n'a été reçu sur le projet d'ordre du jour qui a été approuvé sans modification présentée.

Décision :

A. L'ordre du jour de la 48^e réunion du conseil d'administration est approuvé.

2 Approbation du projet de procès-verbal de la 47^e réunion du CA

Principales conclusions :

- 2.1 Le conseil d'administration approuve le projet de procès-verbal du 47^e CA.

Décision :

B. Le projet de procès-verbal du 47^e CA est approuvé.

3 a) Rapport des 76^e, 77^e réunion et réunion extraordinaire du Bureau exécutif b) Rapport de la directrice sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période

Principales conclusions :

PROCÈS-VERBAL 48^e RÉUNION DU CA

- 3.1 Le président rend compte des 76^e, 77^e réunions et réunion extraordinaire du Bureau exécutif.
- 3.2 Il indique que, lors de sa 76^e réunion, le 7 mars, le Bureau exécutif a adopté la nouvelle stratégie antifraude de la FRA pour la période 2025-2027.
- 3.3 Il rappelle que le Bureau exécutif a adopté une décision provisoire sur le rapport 2025 sur les droits fondamentaux lors de sa réunion extraordinaire du 7 avril.
- 3.4 Il indique que lors de la 77^e réunion du Bureau exécutif qui s'est tenue le matin, le Bureau exécutif s'est préparé pour la réunion du CA.
- 3.5 La directrice informe le conseil d'administration des activités de l'Agence depuis la dernière réunion du conseil d'administration. Elle a présenté les résultats et l'état d'avancement des travaux de l'Agence, ainsi que les principales visites et réunions bilatérales du directeur.
- 3.6 Elle a informé le Conseil des questions de gouvernance interne et de la création récente du Groupe de travail sur les enquêtes et du Groupe de travail juridique.
- 3.7 Le rapport de la directrice est accueilli favorablement et le CA se félicite du travail et des réalisations de l'Agence depuis la dernière réunion du CA.

4 Mise à jour et discussion sur l'évolution de la politique de l'UE en matière de droits fondamentaux (COM)

Principales conclusions :

- 4.1 Le représentant de la Commission informe le comité du programme de travail de la Commission présenté en février, en mettant l'accent sur les sujets liés aux droits fondamentaux.
- 4.2 Elle donne un aperçu des évolutions pertinentes de la politique de l'UE depuis le dernier conseil d'administration et met l'accent sur les domaines thématiques, en mettant l'accent sur la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ; la stratégie de la société civile ; le rapport sur l'état de droit ; les droits de l'enfant ; la lutte contre les discours de haine et les crimes de haine et le code de conduite révisé sur la lutte contre les discours de haine illégaux en ligne ; la protection des lanceurs d'alerte ; la lutte contre la discrimination et l'égalité avec l'élaboration d'une nouvelle stratégie de lutte contre le racisme ; la haine antimusulmane ; le prochain rapport sur la mise en œuvre, par les États membres, de la stratégie nationale en faveur des Roms ; l'antisémitisme ; les droits des personnes LGBTIQ ; l'égalité entre les femmes et les hommes ; migration ; la traite des êtres humains ; le train de mesures de simplification « omnibus I ».
- 4.3 Le comité a examiné l'évolution de la politique de l'UE en matière de droits fondamentaux au niveau de la Commission européenne, y compris le prochain cadre financier pluriannuel, l'adhésion de l'UE à la CrEDH, le code de conduite sur les discours de haine numériques et la directive sur les lanceurs d'alerte.

5 a) Adoption du rapport 2025 sur les droits fondamentaux b) Discussion et sélection des thèmes des chapitres

thématiques du rapport sur les droits fondamentaux 2026

Principales conclusions :

- 5.1 Le président rappelle au CA la décision provisoire du Bureau exécutif (en vertu de l'article 13, paragraphe 3, du règlement) du 7 avril 2025, dont le conseil d'administration a été informé par lettre. La décision provisoire faisait référence à la suppression du chapitre sur le devoir de diligence en matière de durabilité des entreprises et à l'inclusion de certaines parties de celui-ci dans le chapitre principal du rapport 2025 sur les droits fondamentaux.
- 5.2 La décision provisoire du Bureau exécutif du 7 avril 2025 de supprimer le chapitre sur le devoir de diligence en matière de durabilité des entreprises et d'en inclure certaines parties dans le chapitre principal du rapport 2025 sur les droits fondamentaux a été approuvée par le conseil d'administration.
- 5.3 Le président du comité de rédaction du rapport annuel (AREdit) présente le contenu du rapport 2025 sur les droits fondamentaux.
- 5.4 Le conseil d'administration a adopté le rapport 2025 sur les droits fondamentaux.
- 5.5 Le président de la commission AREdit informe le CA de la sélection des thèmes des chapitres thématiques du rapport sur les droits fondamentaux 2026 : 1) L'ère numérique : Équilibrer les possibilités et les menaces en matière de gouvernance et de responsabilisation ; 2) Crise du logement et personnes sans abri ; 3) Les défis de l'emploi et l'exploitation des migrants, des immigrants et des personnes déplacées.
- 5.6 Le conseil d'administration a tenu un débat, en particulier sur l'inclusion d'un chapitre principal substantiel reflétant l'ampleur des défis actuels en matière de droits fondamentaux, et a approuvé les thèmes des trois chapitres thématiques.

Décision :

- C. Le conseil d'administration a approuvé la décision provisoire du Bureau exécutif du 7 avril 2025 de supprimer le chapitre sur le devoir de diligence en matière de durabilité des entreprises et d'en inclure certaines parties dans le chapitre principal du rapport 2025 sur les droits fondamentaux.
- D. Le conseil d'administration a adopté le rapport 2025 sur les droits fondamentaux.
- E. Le CA adopte les thèmes des chapitres thématiques du rapport sur les droits fondamentaux 2026 : 1) L'ère numérique : Équilibrer les possibilités et les menaces en matière de gouvernance et de responsabilisation ; 2) Crise du logement et personnes sans abri ; 3) Les défis de l'emploi et l'exploitation des migrants, des immigrants et des personnes déplacées.

6 Adoption du rapport annuel d'activité consolidé (RAAC) 2024

Principales conclusions :

PROCÈS-VERBAL 48^e RÉUNION DU CA

- 6.1 Le coordinateur de la planification stratégique présente le rapport annuel d'activité consolidé (RAAC) 2024, dont les trois grandes priorités sont les suivantes : soutenir le respect des normes en matière de droits fondamentaux dans l'élaboration de nouvelles lois et politiques de l'UE ; contribuer à garantir le respect, la protection et le respect des droits fondamentaux dans les domaines couverts par la législation et les politiques existantes de l'UE ; et des actions transversales visant à soutenir la réalisation des objectifs et de la vision de l'UE en matière de droits fondamentaux.
- 6.2 Les membres du conseil d'administration adoptent le rapport annuel d'activité consolidé (RAAC) 2024.

Décision : F. Le conseil d'administration a adopté le rapport annuel d'activité consolidé (RAAC) 2024.

7 Avis du CA sur les comptes définitifs 2024

Principales conclusions :

- 7.1 Le comptable de la FRA présente les comptes définitifs de l'Agence pour 2024.
- 7.2 Le conseil d'administration a examiné et adopté son avis sur les comptes définitifs 2024 de la FRA.

Décision : G. Le conseil d'administration a adopté son avis sur les comptes définitifs 2024 de l'Agence.

8 Questions financières

Principales conclusions :

- 8.1 Le conseil d'administration a été informé des discussions sur les questions financières qui ont eu lieu lors de la 40^e réunion du comité budgétaire du 14 mai et de la 77^e réunion du Bureau exécutif du 19 mai.
- 8.2 La présidente du comité budgétaire et le chef de l'administration *par intérim* ont informé le comité des questions financières, y compris des informations sur l'exécution budgétaire de cette année, les paiements exécutés dans les délais, le délai moyen de paiement et le délai moyen de paiement.

9 a) Virement budgétaire 2025-01 et b) Modification n° 1 du document de programmation 2025-2027

Principales conclusions :

PROCÈS-VERBAL 48^e RÉUNION DU CA

9.1 Le chef de l'administration *par intérim* a introduit le premier virement budgétaire de 2025 et l'amendement n° 1 du document de programmation 2025-2027.

9.2 Le conseil d'administration a examiné et adopté le virement budgétaire 2025-01 et l'amendement n° 1 du document de programmation 2025-2027.

Décision : H. Le conseil d'administration adopte le virement budgétaire 2025-01 et l'amendement n° 1 du document de programmation 2025-2027.

10 Point sur le projet de document unique de programmation 2026-2028

Principales conclusions :

10.1 La Directrice de la FRA présente le projet de document unique de programmation (DOCUP) 2026-2028. Le document représente un passage d'un modèle axé sur les projets à un modèle axé sur les activités.

10.2 Le coordinateur de la planification stratégique informe de la soumission formelle du projet de DOCUP à la Commission européenne, au Parlement européen et au Conseil, aux Agents de liaison nationaux de la FRA, ainsi que de la consultation formelle du Conseil de l'Europe. Il informe de la consultation sur le projet avec toutes les parties prenantes concernées de la FRA.

10.3 Le représentant de la Commission a présenté des observations préliminaires orales avant la présentation de l'avis officiel de la Commission du 1^{er} juillet.

11 Note du directeur sur l'élaboration du document unique de programmation 2027-2029

Principales conclusions :

11.1 La Directrice de la FRA présente l'élaboration du document unique de programmation 2027-2029. Elle a reçu un fort soutien du CA.

12 Préparer l'avenir : Évaluation intermédiaire de la stratégie et de la prospective de la FRA en matière de droits fondamentaux

Principales conclusions :

PROCÈS-VERBAL 48^e RÉUNION DU CA

- 12.1 Le coordinateur de la planification stratégique a informé le conseil d'administration de l'évaluation intermédiaire en cours du plan stratégique 2023-2028 de la FRA.
- 12.2 Le CA a engagé une réflexion stratégique sur l'évaluation intermédiaire de la stratégie et de la prospective de la FRA en matière de droits fondamentaux, offrant l'occasion aux membres sortants du CA de participer à la discussion en cours sur l'évaluation prospective et la prospective structurée.
- 12.3 Les membres du CA ont donné leur avis sur les facteurs de changement affectant les droits fondamentaux dans les années à venir et sur le plan stratégique actuel de la FRA, en préparation d'une discussion plus large lors de la retraite stratégique du CA en septembre.

13 Création d'un bureau de liaison à Bruxelles (BLO)

Principales conclusions :

- 13.1 La directrice fait le point sur la création du bureau de liaison de la FRA à Bruxelles, qui a été soutenue et approuvée par le CA.

14 Échange de vues avec le Conseil de l'Europe et coopération entre l'Agence et le Conseil de l'Europe

Principales conclusions :

- 14.1 Le conseil d'administration a procédé à un échange de vues avec Gianluca Esposito, directeur général des droits de l'homme et de l'état de droit du CdE, qui a fourni un aperçu complet de la coopération entre la FRA et le CdE, en mentionnant des points saillants tels que les différents manuels et fiches d'information sur la jurisprudence avec la Cour européenne des droits de l'homme, la participation de la FRA en tant qu'observateur aux travaux intergouvernementaux et les priorités du CdE dans des domaines pertinents pour la FRA, tels que le soutien à l'Ukraine et le droit à la protection de l'environnement.

15 Point sur la coopération avec les Subventions de l'EEE et de la Norvège

Principales conclusions :

PROCÈS-VERBAL 48^e RÉUNION DU CA

- 15.1 Le CA a été informé de la coopération avec les subventions de l'EEE et de la Norvège, compte tenu de l'intention des deux parties de conclure un nouvel accord-cadre de coopération.
- 15.2 La représentante de l'Office du mécanisme financier des subventions de l'EEE et de la Norvège informe les membres de l'état d'avancement de la finalisation d'un projet d'accord-cadre de coopération en vue de son adoption par le conseil d'administration en septembre ou décembre 2025, à la suite de l'émission d'un avis par la Commission européenne conformément à l'article 8, paragraphe 3, du règlement FRA.

16 Séance à huis clos I : Nomination d'un nouveau membre du comité scientifique de la FRA

Principales conclusions :

- 16.1 Le conseil d'administration a nommé un nouveau membre du comité scientifique de la FRA. Le nouveau membre est nommé jusqu'au 3 juin 2028, conformément aux dispositions du paragraphe 3 de l'article 14 du règlement.
- 16.2 Le conseil d'administration convient qu'au cas où le membre sélectionné ne serait pas disponible, la personne suivante sur la liste de réserve serait nommée.

Décision :

- I. Le CA nomme un nouveau membre du comité scientifique de la FRA dont le mandat prendra fin le 3 juin 2028.

17 Séance à huis clos II

Principales conclusions :

- 17.1 Le CA a discuté de questions confidentielles.

18 Tour de table sur l'expérience des membres sortants du CA

Principales conclusions :

- 18.1 Les membres sortants du CA participant à la réunion ont évoqué leur expérience en tant que membres du conseil d'administration au cours de leur mandat 2020-2025.

19 Divers - Contribution de la FRA aux efforts de normalisation

PROCÈS-VERBAL 48^e RÉUNION DU CA

du CEN et du CENELEC en matière d'intelligence artificielle – Mémoire d'accord

Principales conclusions :

- 19.1 La cheffe de l'unité « Justice, numérique et migration » a présenté le protocole d'accord entre la FRA et les deux organismes de normalisation de l'UE, le CEN et le CENELEC.
- 19.2 Le président remercie tous les participants et rappelle que la retraite stratégique du CA et la 49^e réunion du CA sont prévues les 18 et 19 septembre, dans l'attente de la confirmation des services de la FRA dans les semaines à venir.

Date de la prochaine réunion : 18-19 septembre 2025

Approuvé le :	19 septembre 2025
Par le président :	Jim Clarken 